

# GENNES *infos*



**LA NOUVELLE ROBE D'ÉTÉ (2012)**  
 Technique et matériaux  
 Multiples matières provenant surtout d'emballages alimentaires réduites pour attirer le geste réflexe du consommateur technologiquement sophistiquées, bien peu dégradables et pourtant destinées à disparaître à la postelle.  
 Couture à la main belle qui ne fonce pas depuis toujours.  
 Groupées assemblées cousues sur un support souple (voile transparent) et retreussées avec des fils de couleur.  
 Lors de la sélection des morceaux colorés toutes les écritures ont été systématiquement mises de côté en attente de nouvelles recherches formelles. Mais ici, pour la couture, première tentative de jeu graphique avec un mot (Switzerland) demultiplié, tropé, recoupe, entre clin d'œil et devinette.

**Dans ce numéro**

**En images, ce qui s'est passé  
 Communiqués  
 Repas des Anciens  
 Echos du Conseil**

NOVEMBRE	
<b>Samedi 3</b>	Soirée des donateurs de sang
<b>Dimanche 18</b>	Repas des Anciens
<b>Lundi 19</b>	Bourses aux jouets de
<b>mardi 20</b>	Familles Rurales de Gennes
<b>Mercredi 21</b>	
<b>Samedi 24</b>	Soirée dansante des pompiers
<b>Mardi 27</b>	CINEMA

DECEMBRE	
<b>Vendredi 7</b>	Marché de Noël (place du 8 mai)
<b>Samedi 8</b>	Arbre de Noël de l'école publique
<b>Dimanche 16</b>	Loto Festy Gennes 12h Salle des loisirs
<b>Lundi 17</b>	Dons du sang
<b>Jeudi 20</b>	CINEMA « ASTERIX »

JANVIER	
<b>Mardi 22</b>	CINEMA

**PAS FINI**



# Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos

## 6 et 7 octobre: Salon du GEN'ie du Fil

Deux journées inoubliables avec près de 1500 visiteurs pour ce premier salon des Arts du Fil

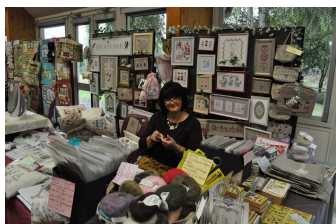


Marie Foyer, la marraine du Salon, sur son stand des Soies de Marie.

L'Exposition Fanny Viollet.



Fanny Viollet, créatrice plasticienne, ici au centre.



Quelques stands parmi les 27 exposants.



Convivialité autour des boissons et douceurs du salon de thé.



Démonstrations de dentelle au fuseau par les dentellières ... et le dentellier



## 8 septembre: Forum des associations aux Rosiers/Loire



## 15 et 16 septembre : Les journées du Patrimoine

Quand le Land Art fait bon ménage avec le patrimoine historique ! trois sites animés : Saint Eusèbe, l'Amphithéâtre, et l'étang de Joreau grâce à une collaboration inter-associative (Comité Touristique et du Patrimoine, Joreau sans péage, cheval vert, Le Truc, L'ADIA) et de nombreux artisans et artistes





# Communiqués



## Vous recherchez du personnel ?

L'Antenne Information Emploi propose un service de mise à disposition de personnel auprès de particuliers, associations, entreprises, collectivités territoriales.



### Particuliers

Vous souhaitez avoir les services d'une personne à votre domicile pour des missions de ménage, repassage, jardinage, bricolage, peinture, aide aux courses, garde d'enfants de plus de 3 ans...

relais maison de l'emploi  
Saumur Loire Vallées d'Anjou

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, créateur d'entreprises...

...le Relais Maison de l'Emploi de GENNES vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous

### Associations, collectivités, entreprises

Vous recherchez du personnel pour des missions d'entretien de locaux, d'espaces verts, manœuvre, manutention, inventaire... travaux saisonniers...



Pour tout renseignement : 02 41 59 75 18

## Pour organiser vos déplacements



02 41 40 38 55



Du lundi  
au vendredi  
9h - 12h  
14h - 17h

maison de l'emploi  
Saumur Loire Vallées d'Anjou  
www.maisondemploi-siva.com

Communiqués

## Soutien aux aidants

Un groupe de soutien et d'échanges entre aidants animé par Florence Roy, psychologue, se réunit un vendredi par mois de 14h30 à 16 h au café de Louerre afin d'échanger et de partager un moment convivial:

Les prochaines dates: 30 nov, 21 déc, 25 janv, 29 mars, 19 avril, 31 mai, 28 juin. Contact MSA: 02 41 59 11 10



Les habitants déménageant ou emménageant doivent impérativement contacter le SMITOM

Rappel: Les déchets doivent sortir la veille de la collecte: Les cartons déposés à côté des bacs ne seront pas collectés.

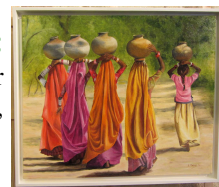
Info: **Conférence sur le gaspillage alimentaire et la consommation responsable:** Le 23 novembre à 20h, salle des fêtes de St Georges sur Layon

## Dates de chasse à Joreau

Mardi 13 novembre	Mardi 8 janvier
Mardi 27 novembre	Mardi 22 janvier
Mardi 11 décembre	Mardi 5 février
Jeudi 20 décembre	Mardi 19 février

## A voir à la Bibliothèque Municipale:

En ce moment, exposition de l'atelier peinture à l'huile mené par Dan Fontaine, de Familles Rurales.



## REVISION ANNUELLE DES LISTES ELECTORALES

La révision annuelle de la liste des électeurs français prévue par le code électoral aura lieu à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Cette révision doit permettre, notamment, l'inscription des électeurs ayant changé de domicile et des jeunes atteignant l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2013 ..

Les demandes d'inscription seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2012.

Les personnes concernées devront se présenter munies de toutes pièces justifiant de leur nationalité, de leur âge et de leur rattachement à la commune (domicile, résidence réelle et continue depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, ou inscription personnelle sans interruption au rôle d'une des contributions directes locales depuis cinq ans).

Toute personne qui ne peut se présenter elle-même à la mairie a la possibilité de faire sa demande par correspondance (à l'aide du formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur le site <http://www.service-public.fr>).

## Repas des Anciens

Les habitants de la commune nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1943 sont invités à partager un repas amical le **dimanche 18 novembre 2012** accompagnés de leur conjoint. Comme à l'habitude, il recevront une invitation personnelle. Toutefois des oublis sont toujours possibles: que les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation au 5 novembre, car non inscrites sur nos listes, retournent le coupon ci-dessous au secrétariat de mairie.

REPAS DES ANCIENS du 18 NOVEMBRE 2012

NOM: \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_ NE(e) LE \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

SERA ACCOMPAGNE(e) de M, Mme \_\_\_\_\_ NE(e) LE \_\_\_\_\_



## ECHOS DU CONSEIL

### Séance du 18 Juin 2012

#### **Eclairage public:**

Les travaux d'extension de l'éclairage public, Rue du Clos Baujon, réalisés par le SIEML s'élèvent à 10 580,90 € HT, dont 7935,68 € à la charge de la commune. Divers dépannages ont occasionné des dépenses pour un montant de 738,96€ dont 554,22 € à la charge de la commune.

#### **Eclairage intérieur à St Eusèbe :**

Le conseil municipal décide d'installer un éclairage pour mettre en valeur les expositions à St Eusèbe. Le devis d'achat de matériels s'élève à 3782,70 € TTC. L'installation sera réalisée par les agents de la commune.

#### **Cession d'une parcelle :**

A la demande de l'OGEC des écoles privées qui souhaite transférer les classes de l'école Notre Dame près de l'école St Michel, le Conseil Municipal accepte de vendre une parcelle de terre dont la surface serait comprise entre 1000 et 1300 m<sup>2</sup>. Prenant en compte la topologie marquée du terrain qui complique les aménagements projetés en terme d'accessibilité, le Conseil Municipal fixe le prix de cession à 30 € le m<sup>2</sup> par 8 voix contre 5 à 20 € et 2 à 40 €.

#### **Garderie périscolaire :**

Les tarifs de la garderie périscolaire ont déjà été fixés. Il est précisé que les droits d'inscription sont maintenus au tarif de 2011, à savoir 8,90 € pour le premier enfant et 3,25€ pour chaque enfant suivant.

#### **Cimetière :**

Un jardin des urnes a été créé dans le cimetière. Le Conseil Municipal fixe le prix de la concession à 200 € pour une durée de 15 ans et à 345 € pour une durée de 30 ans.

#### **Aire de jeux au Clos Baujon :**

Une rencontre avec les habitants du Clos Baujon a été organisée le 11 Avril 2012. L'échange avait confirmé qu'une majorité d'habitants appréciait cet aménagement. Or depuis, un riverain a manifesté son désaccord. Une enquête a été lancée début Juin. Elle a montré que cet aménagement répondait à l'attente d'une majorité des habitants. Le Conseil Municipal a donc décidé qu'un espace de jeux pour enfants serait installé entre les N<sup>os</sup> 16 et 18, Rue des Malpiques par la SODEMEL.

**Autres points abordés :** Gestion du personnel – Règlement du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire.

### Séance du 23 Juillet 2012 :

#### **Pôle scolaire :**

A la suite de la consultation de 3 compagnies d'assurances, le Conseil Municipal retient la proposition de la SMACL pour une assurance dommages ouvrage avec garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement et garantie des dommages immatériels.

#### **Vente de bois :**

Sur proposition de l'ONF, le Conseil Municipal accepte de regrouper plusieurs parcelles de pins pour une vente de bois à l'automne. Superficie totale de 18,67 ha.

#### **Eclairage public :**

Plusieurs dépannages ont été effectués entre Mars et Avril. Le Conseil Municipal versera au SIEML les fonds de concours correspondant à la part des dépenses restant à la charge de la commune.

#### **Gestion du Val de Loire inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :**

Considérant la teneur de la valeur universelle exceptionnelle du Val de Loire telle que reconnue par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, le Conseil Municipal prend acte du plan de gestion présenté le 29/11/2011 à la Conférence territoriale du Val de Loire, patrimoine mondial et de son contenu. Il s'engage à préserver la valeur universelle exceptionnelle et prendre en compte le plan de gestion dans ses documents de planification, notamment le PLU et l'AVAP. Toutefois, il demande que ne soient pas utilisés les vocables prescriptifs tels que « proscrire » ou « prohiber » afin de laisser ouvert le dialogue entre les collectivités, les acteurs du territoire de l'Etat dans ses déclinaisons locales.

**AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) :** Le Conseil Municipal a déjà validé la mise en place d'une AVAP. La législation ayant été modifiée depuis, il convient de délibérer à nouveau pour confirmer le souhait de mise en place d'une AVAP sur le territoire communal, de constituer à nouveau une commission locale, de mettre en place les modalités de concertation et de solliciter des subventions afin de financer cette étude.

#### **Plan Local d'urbanisme (PLU) :**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des avis des personnes publiques associées et du rapport et des conclusions du Commissaire qui a mené l'enquête publique du 4 Juin au 4 Juillet, apporte quelques modifications mineures au projet arrêté le 30 Janvier 2012. Puis il adopte définitivement le PLU par 15 voix pour et une abstention. *Les documents du PLU (règlement, cartes graphiques) vont maintenant servir de cadre au développement de la commune pour une période d'environ 10 ans. Ils sont la référence en matière d'urbanisation : démolitions, constructions, aménagement, etc... Ces documents sont consultables en mairie.*

#### **Institution du permis de démolir :**

Le Conseil municipal instaure sur l'ensemble du territoire communal le permis de démolir, en application du Code de l'urbanisme (articles R421-27 et R421-28)

#### **Institution du droit de préemption urbain:**

Le Conseil Municipal instaure un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du PLU. Ce dernier sera exercé par la commune ;

#### **Autres points abordés :**

Modification du budget assainissement et du budget communal – renonciation au droit de préemption - ...

### Séance du 3 Septembre 2012

#### **Autorisation de poursuites :**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une autorisation de poursuites accordée aux services de la Trésorerie envers les redevables défaillants. Il fixe également le seuil de dispense de poursuites.

#### **Coupe de bois :**

Sur proposition de l'ONF, le tarif du bois de chauffage à couper dans les parcelles 1,2,5 et 6 (chênes et châtaigniers essentiellement) est fixé à 13€ le stère.

#### **Eclairage public :**

A la suite d'un incident (câble souterrain sectionné) causé par l'entreprise qui a réalisé la mise en place du réseau gaz, le Conseil Municipal demande à la dite société le remboursement des frais occasionnés, soit 474,23 €.

#### **Cession de parcelle :**

Par une procédure adaptée, la commune a acquis 3 parcelles situées à Milly considérées comme « biens sans maître ». Les propriétaires riverains souhaitent acquérir 2 de ces parcelles. Le Conseil Municipal accepte de leur céder au prix de 1350 € correspondant à l'évaluation de France Domaine, sous réserve de la publication de l'acte d'attribution du bien sans maître au profit de la commune au bureau des hypothèques. Les frais liés à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur.

#### **Urbanisme :**

Le Conseil Municipal décide de soumettre à déclaration préalable l'édition de clôtures sur le territoire communal. Cette obligation ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.

#### **Gestion du personnel communal :**

Différentes décisions sont prises concernant la création de postes contractuels pour accroissement temporaire d'activités pendant des périodes déterminées (ATSEM, adjoint technique territorial au restaurant scolaire, rédacteur territorial au service administratif) et la création d'un poste contractuel en contrat aidé au service des espaces verts.

#### **Rapports :**

Différents rapports ont été présentés et approuvés. Ils concernent : l'assainissement collectif ; le SIAEP de la région de Coutures (alimentation en eau potable) ; le SMITOM (pour le service public d'élimination des déchets) ; le bilan d'activités présenté à la collectivité par la SODEMEL pour la ZAC du Clos Baujon.

#### **Schéma régional éolien :**

Ce projet a été élaboré par la région des Pays de la Loire sur prescription de la loi de Juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement. Ce projet n'a pas identifié sur la commune, de zone favorable au développement de l'énergie éolienne terrestre.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce projet.

#### **Maison commune de loisirs :**

Le Conseil Municipal décide de modifier le règlement de la MCL de la façon suivante : la vaisselle ne sera plus proposée à la location (hors contrat associatif local). Cette décision est motivée par les contraintes et difficultés liées à cette location de vaisselle.

#### **Autres points abordés :**

Modifications administratives du budget communal- Renonciation au droit de préemption- Admissions en non-valeur.



**Que se cache-t-il  
derrière les noms des  
rues et villages de Gennevilliers ?**



# Echos du Conseil Municipal



**Vous désirez faire paraître un article ?**

**N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'évènements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à [gennes-infos@ville-gennes.fr](mailto:gennes-infos@ville-gennes.fr)**

*La Commission Information Communication : G. Boisbouvier, M. Da Silva, Y. Gasnier, A. Deguen, J. Doidic, J. Mathiot. Directeur de la publication: J.Y. Fulneau.*

Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos



A vos agendas !

A vos agendas

